

**Plan directeur communal  
Plan directeur des chemins pour piétons**

**RÉSEAUX PIÉTONNIERS:**

-  Réseau routier primaire existant / projeté
-  Réseau routier secondaire existant
-  Réseau routier de quartier existant / projeté
-  Axe à requalifier à l'échelle du piéton (trottoirs, traversées, qualité des espaces publics, animation des rdc)
-  Cheminement en site propre existant / à créer ou améliorer
-  Réseau de promenade existant / à créer ou améliorer
-  Chemin de randonnée pédestre existant / projeté
-  Chemin piéton hors commune existant / à créer ou améliorer
-  Hors-ligne, 1m-2m-5m (cf stratégie d'évolution de la zone 5)

**LIEUX:**

-  Ecole, crèche existante / projetée
-  Home, EMS existant / projet / réserve
-  Installation de sport existante / projet / réserve
-  Carrefour à améliorer
-  Traversée piétonne à créer ou améliorer
-  Zone 30 ou zone de rencontre existantes
-  Parc et espace public majeur existant / projeté
-  Passerelle existante / projetée ou à améliorer
-  Passage sous-voie existant / projeté ou à améliorer
-  Halte RER, arrêt tram: existant / projeté
-  Arrêt de bus (réseau actuel 09.2018, schématique)
-  Voie verte (cf encart pour détails)

**DONNÉES DE BASE:**

-  Bâtiment hors-sol existant / projeté
-  Rhône / rivière, nant
-  Voie ferrée

